

Décision n° 2026-02
ORDRE DE MISSION PERMANENT
DU 01/01/2026 AU 31/12/2026

NOM : LURÇON Thomas
Fonction : Directeur Général Adjoint
Pôle/Direction/Service : En charge du Pôle Opérations
Date : du 01/01/2026 au 31/12/2026

Est autorisé à représenter l'EPPFIF en mission quelle que soit la destination.
Les dépenses engagées dans ces missions feront l'objet de remboursement (frais de déplacement, réception et autres achats...).

Le présent ordre de mission prend effet à compter du 1^{er} janvier 2026.

Fait à Paris, le 05/01/2026

L'agent



Le Directeur Général

